



Accident de la route en 2014

Par **Kaki31**, le **17/01/2020** à **22:40**

Bonjour J'ai subi un accident de la route en 2014 une voiture m'a grillé la priorité M'a percuté sur le côté et j'ai atterri contre le mur d'une maison de ce fait je suis parti dans un service d'urgence pour traumatisme aux cervicales et j'en suis ressorti avec une entorse cervicale avec déchirement tendineux , j'ai donc été indemnisé très peu à hauteur de 2200 euros à l'époque après une consolidation avec séquelles . je souffre depuis d'une névralgie cervico brachiale qui n'a fait qu'empirer avec le temps . En 2019 j'ai été prise de brûlure au doigt qui a amené un scanner et qui a révélé une hernie cervicale c6/c7 foraminale droite compressive sur racine c7 , donc réouverture du dossier pour aggravation , je suis déjà passé à l'expertise et j'aimerais savoir si ce coup ci ils prendront un peu plus en considération mes blessures et si je peux m'attendre à une meilleure indemnisation ? Car mes séquelles ne sont pas prêtes de s'arranger en sachant que je suis sous traitement et rééducation en dehors des phases aiguës de mes crises , j'attends un avis d'un neuro chir après un IRM que je vais passer prochainement .
Merci pour votre réponse